



## **PROCES - VERBAL**

**de la séance du Conseil Communal de Renens  
du jeudi 11 octobre 2012, à 19h00  
à la Salle de Spectacles**

Séance spéciale d'information sur  
le projet de la Gare

**2<sup>ème</sup> séance – 2012 / 2013  
1<sup>ère</sup> partie**



## Séance du jeudi 11 octobre 2012 – 1<sup>ère</sup> partie

### Présidence de Mme Nicole Divorne, Présidente

*Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers, le Bureau, Madame la secrétaire et moi-même vous souhaitons la bienvenue.*

*J'adresse mes cordiales salutations à Madame la Syndique, Mesdames et Messieurs les Municipaux, à notre huissier, à notre huissier suppléant, à notre secrétaire suppléante ainsi qu'aux représentants de la presse et à toutes les personnes qui, dans la salle ou derrière leur écran, nous font l'honneur de suivre nos débats.*

*Conformément à l'art. 66 du Règlement de notre Conseil, je prie Madame la secrétaire de bien vouloir procéder à l'appel.*

L'appel fait ressortir la présence de 62 conseillères et conseillers.

Sont excusé(e)s: Mmes Irène Frei-Premet, Elodie Golaz Grilli, Florence Widmer et Ranjini Sivanesan ainsi que MM. Roberto Arnedo, Eric Aeschlimann, Nicolas Freymond, Frédéric George, Christophe Kocher, Alberto Mocchi, Stéphane Montabert, Michele Scala

Sont absent(e)s: Mme Solmaz-Roza Korkmaz ainsi que MM. Ricardo Gaspar, Raymond Gauthier, Naïm Lokaj, Pascal Montemari

*Le quorum étant largement atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.*

*Je déclare ouverte cette seconde séance du Conseil communal de Renens pour l'année 2012 – 2013.*

Mme la Présidente passe directement la parole à Madame Marianne Huguenin, Syndique, qui rappelle qu'en janvier 2011, le Conseil avait voté un préavis pour un crédit d'étude intercommunal pour la phase de projet définitif de la rénovation urbaine du secteur de la Gare de Renens. Ce préavis avait été également voté pour les communes de Crissier, Chavannes et Ecublens. La présentation de soir fait part des avancements de ces études.

Mme la Syndique présente les deux intervenants:

- Mme Tinetta Maystre, Présidente du groupe de coordination décisionnelle qui introduira la présentation,
- M. Pascal Grütter, Chef de projet

L'intégralité des documents présentés et commentés ce soir se trouvent sur le site internet : [http://www.renens.ch/dev/administration/CTC/Projet\\_gare/presentation\\_projet\\_Gare\\_conseil\\_communal\\_Renens%2011\\_octobre\\_2012.pdf](http://www.renens.ch/dev/administration/CTC/Projet_gare/presentation_projet_Gare_conseil_communal_Renens%2011_octobre_2012.pdf). Il est également possible de les recevoir par courriel ou par courrier ordinaire sur demande auprès de la secrétaire du Conseil.

De plus, l'importante mutation qui attend la gare de Renens et ses environs fait l'objet d'une exposition à découvrir à l'avenue d'Epenex, à deux pas des futurs chantiers, tous les jeudis, de 17h à 19h. Les plans et maquettes seront également présentés lors du Marché du SDOL qui aura lieu les 09 et 10 novembre 2012.

A la fin de la présentation, des questions ont été posées:

- Au sujet des escaliers roulants: comme dans la plupart des gares, il y aura des escalators. Il n'y aura toutefois qu'un escalator montant, mais des ascenseurs sont prévus.
- Au sujet de la suppression du passage du 1<sup>er</sup>-Août (direction Gare – Centre de Renens): il faudra dès lors soit passer sur la rue du Simplon, puis devant le futur gymnase cantonal, la Croisée de Renens et revenir ou partir sur l'avenue du Tir-Fédéral pour passer sur le Pont Bleu et revenir sur la rue du 14-Avril qui sera à double sens.
- Au sujet de l'accès aux personnes à mobilité réduites: il y aura des ascenseurs pour accéder de la passerelle aux divers quais.
- Au sujet d'une augmentation des services de la part des CFF à la gare de Renens: Le bâtiment "voyageur" sera conservé. L'idée est de rénover ce bâtiment en y incluant un restaurant et un local de billetterie. Toutefois, les CFF restent maître de leur organisation.
- Au sujet des projections des estimations des augmentations des coûts de TL: Il y a un certain nombre de projection pour tout l'Ouest Lausannois des augmentations des coûts des TL, y compris, avec le tram. Nous étions encore à 3-4 millions il y a encore quelques années et nous sommes maintenant plus près de 6-7 millions, tout en précisant que ce ne sont que des projections. Pour le tram, il y a des négociations avec le Canton qui vont se faire. Il est également rappeler que cette facture des TL entre dans la péréquation, dite horizontale, où, jusqu'il y a deux ans, les ¾ de cette facture étaient pris dans cette couche péréquative et remboursés. Il est vrai que cette péréquation est entrain de baisser à 68% environ et c'est un des enjeux politiques qui doit se mener avec le Canton pour l'augmenter.

La parole n'étant plus demandée, **Mme la Présidente** clôt la séance

Clôture de la séance à 19h45

La Présidente

La secrétaire

Nicole Divorne

Yvette Charlet